

## Motif imperieux pour voyage dans les outre mer

Par **Davido**, le **08/02/2021** à **21:16**

Bonsoir, j'ai ma fille de 2 ans qui est parti en vacances chez sa grand mère dans les dom ?  
Quel motif je peut mettre pour que ma fille ai le droit de revenir en métropole et quel justificatif je dois avoir ?

Par **LouisDD**, le **09/02/2021** à **10:45**

Bonjour

Je rappelle que le forum a une vocation étudiante et que nous ne pouvons remplacer les conseils d'un professionnel.

En tant que titulaire de l'autorité parentale 35 l'enfant ayant 2 ans j'imagine que la justification est toute trouvée. Bien sûr, essayez d'avoir « l'aval » d'une autorité (la compagnie aérienne où vous achetez les billets etc)